

Travaux de révision de la Norme biologique canadienne

Préparation du premier scrutin de l'ONGC

L'Office des normes générales du Canada et [les présidents des groupes de travail](#) préparent la version de la Norme biologique canadienne qui inclut toutes les modifications adoptées par le Comité technique depuis le lancement des travaux de révision: c'est cette version qui doit être soumise au premier scrutin officiel du processus de révision afin de valider les modifications proposées. La FBC publiera bientôt à titre d'information cette version de la norme soumise au scrutin.

Parallèlement à ces préparatifs, le groupe de travail Agri-Aqua Bio poursuit ses travaux de fusion des normes biologiques agricole et aquacole : l'objectif est de présenter une première version fusionnée à la réunion de mai du Comité technique.

Le groupe de travail Agri-Aqua Bio est composé de :

Rochelle Eisen - Organic Farming Institute of British Columbia – co-présidente du groupe de travail
Tim Rundle – Pacific Organic Seafood Association – co-président du groupe de travail

Amy Kremen –consultante indépendante
Benoit Dubé - Agence canadienne d'inspection des aliments
Brad Hicks - Pacific Organic Seafood Association
Darrell Green – [Naia.ca](#)
Hugh Martin – Président du Comité technique
Jane Barnett – Pêches et Océans Canada
Janine Gibson – [Organic Food Council of Manitoba](#)
Jennifer Hillard - [Consumer Interest Alliance](#)
Joyce Kelly – [PEI Certified Organic Producers Co-op](#)
Justin Henry – [Target Marine](#)
Mark Schuessler – Office des Normes générales du Canada
Mike Meeker - [Meeker's Aquaculture](#)
Shawna Mackinnon – Canada Organic Trade Association
Susan Smith – BC Ministry of Agriculture
Ted Zettel - [Organic Council of Ontario](#)



Justin Henry, [Target Marine](#)

La fusion des normes biologiques agricole et aquacole

Entrevue avec Rochelle Eisen

coprésidente du GT Agri-Aqua

Vous êtes la coprésidente du GT Agri-Aqua biologique responsable de la fusion des normes biologiques agricole et aquacole. Quel est votre plan de travail? Quelles sont les étapes de votre travail?

Je suis la coprésidente qui représente le secteur agricole et Tim Rundle, de la Pacific Organic Seafood Association, est le coprésident représentant le secteur aquacole. La tâche semble considérable, mais en réalité, ce n'est pas aussi compliqué que prévu. Heureusement, le Comité technique sur l'aquaculture biologique a été incroyablement prévoyant en reproduisant le plan et la structure de la norme agricole. Nous ne sommes donc pas contraints à résoudre la quadrature du cercle.



Tim Rundle



Rochelle Eisen

Jane Barnett, de Pêches et Océans Canada, a fait une première comparaison des documents et soigneusement identifié les différences avec le texte de la norme agricole. Tim et moi avons suggéré les changements qu'il serait approprié de faire et, peu à peu, nous progressons à travers le texte avec le GT Agri-Aqua qui commente les changements proposés. Bien souvent, surtout dans les sections Introduction, Objet, Plan de production biologique, il n'était que nécessaire d'ajuster le libellé de certaines phrases afin d'inclure les produits aquacoles. Cependant, à notre grande surprise, la section Définitions a posé davantage de défis, car les mots avaient une signification différente dans les contextes agricole et aquacole, mais ce travail est déjà effectué. Les sections relatives aux animaux et plantes aquatiques ont été mises en place et révisées afin d'assurer la cohérence du langage. Nous avons maintenant à réviser les Listes des substances permises avec la même attention.

Existe-t-il des écarts importants entre les approches biologiques agricole et aquacole?

Non. L'esprit de conformité aux principes biologiques demeure le même. Évidemment, l'un des systèmes est terrestre, l'autre est aquatique; il y a donc des différences au niveau des exigences relatives à la production, mais l'objectif final demeure le même.

Les États-Unis n'ont pas intégré la production aquacole aux systèmes de production biologique. Cela pourrait-il créer des barrières commerciales pour les produits aquacoles biologiques canadiens s'ils sont intégrés à la production biologique canadienne?

Je ne le crois pas. Les produits aquacoles biologiques certifiés au Canada sont déjà vendus aux États-Unis, sauf en Californie, où les lois de l'état en restreignent l'accès. Cela s'applique aussi aux produits aquacoles certifiés biologiques provenant de l'Union européenne.

Quel est le système de production biologique le plus simple: la production agricole ou aquacole?

Wow.... C'est une question difficile. Je pense que les récoltes sauvages sur terre ou dans l'eau demeurent les plus simples.

INVITATION !

La Fédération biologique du Canada

tiendra son Assemblée générale annuelle

Mardi, le 10 mars 2015, de 13 h à 15 h HE

Par téléconférence

Vous êtes tous invités à y participer!

La FBC présentera les plus récentes informations
sur la révision et l'interprétation de la Norme biologique canadienne,
la Grappe scientifique biologique II
L'ordre du jour sera bientôt affiché!



De gauche à droite, Sebastian Wong et Robert Assaf, membres du conseil d'administration de CHFA, Ted Zettel, Président de la FBC, Matthew James, Président du conseil d'administration, et Helen Long, Présidente du CHFA.

chfa fait une contribution de 15,000 \$ à la campagne de financement de la FBC

Ted Zettel, le président de la FBC, a reçu la généreuse contribution de 15,000 \$ de la [Canadian Health Food Association](#) pour le [financement des travaux de révision](#) de la Norme biologique canadienne lors de la foire commerciale CHFA Québec, le 6 février à Montréal.

Comité d'interprétation des normes du Canada

Nouvelle consultation publique – du 13 février au 13 avril 2015

Est-ce que les germes de haricot mungo produits par culture hydroponique peuvent être certifiés biologiques? (245)

Est-ce que la farine d'algues marines sauvages peut être certifiée biologique? (244)

Peut-on utiliser l'acide citrique pour ajuster le pH lors de l'extraction de l'acide fulvique? (248)

Cliquez ici pour consulter les réponses proposées aux questions soulevées par les exploitants au sujet de la Norme nationale sur les Systèmes de production biologique. Ces réponses sont publiées pour une période de 60 jours aux fins d'examen et de commentaires. **Cette période s'échelonne du 13 février au 13 avril 2015.** **Tous les commentaires relatifs à ces réponses doivent être envoyés à l'adresse OPR.RPB@inspection.gc.ca.**

Rapport relatif à la dernière consultation publique

Le Comité d'interprétation des normes (CIN) a analysé les commentaires reçus lors de l'examen public tenu du 27 octobre au 23 décembre 2014. **Cliquez ici** pour lire le rapport de cette consultation.

Les réponses finales sont affichées sur le [site Web de la FBC](#).

www.federationbiologique.ca

info@organicfederation.ca